

Artisanat éco



SUDOUDEST.FR

Pour nous envoyer
des informations, nous contacter :
montdemarsan@sudouest.fr

L'apprentissage, source de salariés très sages

SORT-EN-CHALOSSE Frédéric Mora, charpentier, a embauché ses trois apprentis. Il est lui-même issu de cette formation et ne cesse d'en vanter les vertus. Témoignage

PIERRE SABATHIÉ

p.sabathie@sudouest.fr

Frédéric Mora est tombé dans la marmite de l'apprentissage quand il était tout petit. Forcément, à 44 ans aujourd'hui, il en conserve toute la force et tous les avantages, qu'il s'applique à mettre à profit dans un désir de transmettre. Sa scolarité se résume par un malentendu. « En troisième, la conseillère d'orientation me dit, t'es un idiot, t'as qu'à aller en apprentissage », se souvient le charpentier. Elle ne savait sans doute pas à quel point son jugement serait une révélation pour Frédéric Mora, « pas vraiment fait pour l'école ».

Nous sommes au début des années 1980, et dans l'inconstance de l'adolescence, le jeune Chalossais allait trouver sa voie en préparant son CAP de charpentier à Morcenx, et en multipliant les stages dans l'entreprise de Bernard Grangé. Trente ans plus tard, les deux hommes sont associés. Le premier est devenu le patron depuis 2007, permettant au second de prendre progressivement du recul et de faire-valoir ses droits à la retraite.

Un heureux concours de circonstances qui ne doit rien au hasard. « J'ai été son premier apprenti, et le seul, rappelle Frédéric Mora. J'y travaillais régulièrement. Je pouvais aller à l'école tout en continuant de découvrir le monde de l'entreprise. C'est comme ça que j'ai appris le métier. »

« Il faut leur faire confiance »

Les deux font la paire jusqu'à ce que Bernard Grangé cesse d'exercer. Et naturellement, Frédéric Mora a voulu rendre ce qu'on lui avait donné. « On était deux salariés, raconte-t-il. Plutôt que d'embaucher quelqu'un de qualifié, j'ai pris un premier apprenti en 2008, un deuxième en 2009, un troisième en 2012. Je les ai embauchés tous les trois. » Un exemple de plus en plus rare au moment où l'apprentissage



Frédéric Mora : « C'est du travail à long terme, cela m'a permis de façonner mon équipe ».

PHOTO ISABELLE LOUVIER

Les chiffres clés de l'apprentissage

En 2014, 761 jeunes Landais se forment à un métier de l'artisanat contre 824 en 2013, soit une diminution de 63 apprentis en formation. Elle concerne principalement le BTP, les bac pro et brevet professionnel.

Les secteurs qui forment le plus d'apprentis sont le BTP, puis les services et l'alimentation. Aujourd'hui, 1 533 chefs d'entreprises sont habilités à former des apprentis (avec un diplôme au moins égal à celui du

jeune en formation et deux années d'expérience dans l'activité ou bien trois années d'expérience dans le métier).

Répartition des contrats : Alimentation : 209 contrats en cours contre 212 en 2013 ; bâtiment : 289 contrats en cours contre 327 en 2013 ; production : 37 contrats en cours contre 59 en 2013 ; services : 226 contrats en cours, égalité avec 2013.

est en manque cruel de maîtres. « C'est du travail à long terme, reconnaît le chef d'entreprise. Cela m'a permis de façonner mon équipe. Je venais de cette filière, j'en comprenais les exigences et les contraintes. J'ai peut-être eu beaucoup de chances avec mes apprentis,

mais je les ai vraiment impliqués. Pour mon premier, j'ai rencontré ses parents, il avait toutes les aptitudes pour réussir, mais on a construit son parcours ensemble, dans l'entente. Tout le monde participe à la dynamique et l'on finit par en récolter les fruits. »

L'école de l'apprentissage est aussi celle de la patience. « Les jeunes, il faut s'en occuper pour les motiver. Ils ne sont pas là que pour balayer l'atelier. Il faut leur confier des tâches pour les mettre en confiance. Après, je comprends que ce ne soit pas évident tout le temps. Il faudrait presque une année de pré-apprentissage pour être bien. »

Le premier apprenti de Frédéric Mora a aujourd'hui 23 ans, il s'est vu confier des responsabilités et a acquis une véritable autonomie tant sur le plan professionnel que dans sa vie sociale. « Dans un monde où il y a trop de jeunes surdiplômés, il y a de la place pour ceux qui arrivent en partant de la base. Tout simplement parce qu'ils connaissent le milieu de l'entreprise et s'y adaptent parfois plus facilement que ceux qui font de longues études », confie Frédéric Mora.

RENDEZ-VOUS

Se former

Gérez votre stress, à Dax les 28 et 29 avril. Pour les professionnels des métiers de bouche, à Mont-de-Marsan Cupcakes et wedding cakes les 28 et 29 avril et Hygiène alimentaire les 19 et 20 mai. Renseignements complémentaires et inscriptions au 05 58 05 81 70 et www.cma-landes.fr

Bourse d'apprentissage

Les collégiens intéressés par une formation en alternance doivent signer un contrat d'apprentissage, c'est-à-dire trouver un employeur et un établissement de formation. Une bourse d'apprentissage est en ligne. Renseignements au 05 58 05 81 73 et www.cma-landes.fr

Aides aux entreprises

Tout apprenti en formation perçoit comme salaire un pourcentage du smic variable selon son âge, l'année de formation et le diplôme choisi. Est exonérée de cotisations sociales l'entreprise de moins de onze salariés. Est bénéficiaire d'un crédit d'impôt de 1 600 euros celle formant à un diplôme inférieur ou égal à bac + 2. Le coût de formation revient donc entre 300 et 718 euros par mois pendant deux ans. Renseignements au 05 58 05 81 73.

Atelier transmission

Vous envisagez de céder votre entreprise ? La CMA des Landes vous invite à des entretiens confidentiels avec des experts comptables, notaires, avocats, banquiers et le RSI lundi 28 avril à Parentis-en-Born de 13 h 45 à 16 h 30, salle René-Labat. Renseignements au 05 58 05 81 70.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Landes